



Association canadienne de planification et de recherche institutionnelles (ACPRI)

Congrès annuel, du 23 au 25 octobre 2022

L'évolution de la PRI – De nouvelles directions pour l'enseignement postsecondaire

Congrès hybride : Burnaby (Colombie-Britannique) et en ligne

Appel de propositions

MARCHE À SUIVRE ET PROCESSUS D'ÉVALUATION

Aperçu

L'ACPRI-CIRPA vous invite à soumettre vos propositions concernant les ateliers ou les exposés que vous aimeriez présenter dans le cadre de son congrès hybride qui aura lieu du 23 au 25 octobre 2022. Le congrès se déroulera à la fois en personne et en ligne. Les activités du volet en personne auront lieu au Hilton Vancouver Metrotown, un hôtel quatre étoiles situé sur l'avenue McKay, au cœur du quartier Metrotown de Burnaby, en Colombie-Britannique. Vous n'avez pas à être membre de l'ACPRI-CIRPA pour soumettre une proposition. Cependant, si votre proposition est retenue et vous donnez une présentation, vous devrez vous inscrire à l'événement et devenir membre ordinaire¹ de l'association pour l'année 2022.

Au moins deux membres du comité de la programmation de l'ACPRI-CIRPA étudieront chaque proposition et la soumettront à un ensemble de critères servant notamment à établir un pointage concernant la qualité (clarté des objectifs, interprétation des résultats de recherche, résultats attendus, etc.) ainsi que l'importance et la pertinence de la proposition en ce qui a trait à la planification et à la recherche institutionnelles et au thème et aux sous-thèmes du congrès. Enfin, la pertinence des exposés par rapport au programme et aux autres activités pourrait être prise en compte dans le processus de sélection.

Si la formule hybride du congrès de cette année offre la possibilité de participer en personne ou en ligne, nous vous encourageons à proposer une présentation en personne afin de favoriser la discussion et les occasions de réseautage.

Dates importantes

- **Date limite pour soumettre une proposition : 20 mai 2022**
- Examen des propositions : mai/juin 2022
- Derniers avis de décision : juin 2022
- Congrès 2022 de l'ACPRI-CIRPA : 23 au 25 octobre 2022

Processus d'évaluation

Le nom des auteurs sera retiré des propositions avant qu'elles ne soient envoyées au comité d'examen.

Les propositions seront évaluées en fonction des critères suivants :

¹ L'adhésion à titre de membre ordinaire de l'ACPRI comprend le droit de vote, l'accès aux affichages de postes en ligne et l'accès aux exposés des congrès précédents archivés sur le site web de l'association. L'adhésion à titre de membre ordinaire, dont le coût est de 100 \$ (plus taxes applicables) est obligatoire pour participer au congrès.

- La clarté de la proposition;
- L'importance et la pertinence de la proposition en ce qui a trait à la planification et à la recherche institutionnelles;
- La qualité de la proposition (p. ex. la solidité de ses arguments, sa conception, son analyse, la clarté de ses objectifs, l'interprétation de la recherche ou des rapports de recherche ou professionnels, les résultats attendus);
- La pertinence de la proposition quant au thème ou aux sous-thèmes du congrès.

Le comité d'examen fera part de ses commentaires aux auteurs des propositions comprenant suffisamment d'informations pour faire l'objet d'un retour.

Format et contenu des propositions

1. Toutes les propositions doivent être présentées au moyen de la FICHE DE SOUMISSION ci-jointe (ACPRI2022_fiche_de_soumission.doc).
2. La fiche de soumission doit être enregistrée comme suit : TITRE_ACPRI2022.doc.
3. Les propositions doivent être envoyées au **conference@cirpa-acpri.ca** au plus tard le **20 mai 2022**.
4. Le thème du congrès 2022 de l'ACPRI-CIRPA est **L'évolution de la PRI – De nouvelles directions pour l'enseignement postsecondaire**. Cette année, nous nous tournons vers l'avenir et célébrons l'évolution de l'univers de la planification et de la recherche institutionnelles ainsi que les initiatives novatrices et créatives qui voient le jour dans les établissements d'enseignement postsecondaires canadiens et étrangers. Après avoir tenu notre congrès en ligne pendant deux ans, nous mettrons cette année l'accent sur le lieu de notre congrès en personne, la ville de Burnaby et ses nombreuses attractions naturelles et urbaines.

Les propositions porteront idéalement sur le thème du congrès et au moins l'un des sujets suivants :

- i. **L'inlet Burrard - Leadership, partenariats et planification** – Nommées d'après les eaux calmes du principal port de Vancouver, les présentations rassemblées sous ce thème portent sur les opérations de PRI servant à diriger, à appuyer ou à guider les efforts de planification institutionnelle et sur les partenariats créés au sein des établissements pour appuyer et guider la prise de décisions. Les présentations traitant du développement du leadership à l'intérieur des bureaux de planification et de recherche institutionnelles appartiennent également à ce thème.
- ii. **Deer Lake - Méthodes de recherche** – Nommé d'après le lac autour duquel gravite la vie artistique et culturelle de Burnaby, ce sujet rassemble les présentations de nature universitaire, théorique ou visant la compréhension générale de questions associées à l'enseignement supérieur ou aux méthodes de

recherche et d'analyse. Les propositions doivent porter davantage sur les méthodes et les sources de données que sur les décisions prises par les établissements.

- iii. **La tour Brentwood - Outils et technologies** – Nommé d'après le plus haut immeuble de Burnaby, ce sujet rassemble les technologies utilisées pour la conduite d'études en RI et les activités de prise de décisions fondées sur des données. Cela comprend l'entreposage, la manipulation et l'analyse des données; la diffusion des résultats (tableaux, de bord, cartes de pointage, dossiers documentaires, etc.); l'automatisation de la production de rapports et les autres technologies qui soutiennent la RI, l'efficacité institutionnelle et l'évaluation.
- iv. **Metrotown - Opérations de RI** – Nommé d'après le plus grand centre commercial en Colombie-Britannique, ce sujet porte sur les activités quotidiennes et l'administration de la planification et de la recherche institutionnelles. Cela comprend les tâches et les activités auxquelles nous prenons part et la façon dont elles changent et évoluent dans leur progression vers l'avenir. C'est également sous ce thème que se trouveront les présentations concernant le travail de PRI effectué pour appuyer la prise de décisions institutionnelles. Les propositions peuvent porter sur la méthodologie, les sources de données, l'analytique ou les résultats qui guident la prise de décisions.

5. Les propositions doivent correspondre à l'un des formats d'activités suivants :

- i. **Séances simultanées – Rapport de recherche universitaire** (40 minutes : 30 minutes d'exposé et 10 minutes de questions et réponses)

Ces exposés servent à présenter des travaux de recherche utiles au domaine de la planification et de la recherche institutionnelles et à la prise de décisions fondées sur des données. Les séances simultanées ne doivent porter que sur un seul sujet et être accompagnées d'un document écrit présentant les considérations, la méthodologie et les résultats. Les rapports de recherche et les exposés méthodologiques ou théoriques sont considérés comme des rapports de recherche universitaire. Notez bien que si les résultats et les conclusions sont encore inconnus au moment de soumettre votre proposition, la recherche ou le projet doit toutefois être suffisamment avancé et se terminer avant le début du congrès.

- ii. **Séances simultanées – Rapport professionnel/étude de cas** (40 minutes : 30 minutes d'exposé et 10 minutes de questions et réponses)

Ces exposés servent à présenter un projet, une étude de cas, des pratiques nouvelles ou améliorées ou des idées qui contribueront au domaine de la planification et de la recherche institutionnelles ou à la prise de décisions fondées sur des données. Il n'est pas nécessaire de préparer un document élaboré, mais une version imprimée de la présentation et de la documentation pertinente devra être fournie lors de l'exposé. Votre exposé doit porter sur une recherche approfondie, mais vous n'avez pas à traiter de la revue de la littérature effectuée ou à fournir les mêmes éléments que s'il s'agissait d'un rapport de

recherche universitaire. La publication finale doit être suffisamment étoffée pour que vos collègues aient amplement d'informations sur le contenu de votre exposé.

iii. **Démonstration** (40 minutes : 30 minutes d'exposé et 10 minutes de questions et réponses)

Ces exposés servent à présenter une application, un outil ou une ressource susceptibles de faciliter ou d'améliorer la pratique des activités de planification et de recherche institutionnelles ou la prise de décisions fondées sur des données. Ils doivent davantage porter sur le fonctionnement de l'application ou de l'outil que sur les considérations, la littérature ou la méthodologie liés à sa conception. La proposition doit comprendre une description de l'application ou de l'outil, une explication de son fonctionnement et des avantages qu'il offre et des précisions quant à l'équipement nécessaire pour procéder à la démonstration. L'application ou l'outil doit être pleinement fonctionnel ou à la phase finale de sa mise en œuvre au moment où vous soumettrez votre proposition.

iv. **Table ronde** (80 minutes : 50 minutes de discussions et 30 minutes de questions et réponses)

Ces exposés consistent à présenter un sujet vaste ou complexe en invitant plusieurs conférenciers spécialistes de ce sujet à en discuter. Lors d'une table ronde, les spécialistes traitent du sujet en présentant divers points de vue. Les propositions doivent comprendre une description du sujet ou de la question ainsi qu'un aperçu des principaux aspects qui seront traités et débattus. Au moment de soumettre votre proposition, chaque conférencier doit avoir confirmé sa participation.

v. **Atelier précongrès en personne** (demi-journée : 3 ou 4 heures / journée complète : 6 ou 8 heures)

Ces ateliers ont pour objectif d'enseigner des aptitudes ou des méthodes importantes pour la pratique des activités de planification et de recherche institutionnelles ou de familiariser les participants avec un sujet important du domaine de la PRI au moyen d'exercices pratiques, interactifs et instructifs. Ces ateliers peuvent également prendre la forme de discussions formelles ou informelles sur un sujet d'actualité dans le domaine de l'enseignement postsecondaire. Lors des ateliers, ce sont les conférenciers qui animent les discussions. Le format doit permettre aux participants de discuter et de débattre d'idées et de questions actuelles entre eux et de développer leur réseau de contacts.

Les ateliers doivent avoir lieu en personne et être gratuits pour les participants.

6. Les participants auront l'occasion d'évaluer les activités auxquelles ils auront participé. On leur demandera leur avis sur un ensemble de critères dont le temps alloué, la pertinence du contenu par rapport à la description de l'activité, l'organisation, le contenu général et la présentation. Ayez donc ces aspects en tête lorsque vous préparerez le matériel de votre exposé puisque les évaluations des participants pourraient être prises en compte dans l'élaboration du programme des prochains congrès.

Conditions générales

Les auteurs, les conférenciers et les participants à des tables rondes qui soumettent une proposition pour le congrès 2022 de l'ACPRI-CIRPA acceptent ce qui suit :

1. Tous les auteurs autorisent la publication de leur résumé dans le programme du congrès et la publication de leur présentation finale et de la documentation qui l'accompagne dans le compte-rendu du congrès qui figurera sur le site web de l'ACPRI. Les rapports publiés et la documentation qui les accompagne doivent être suffisamment approfondis pour donner aux participants du congrès et aux membres des outils et informations utiles et complètes auxquels ils pourront se reporter et qu'ils pourront utiliser à des fins de perfectionnement professionnel dans le but de contribuer à la profession.
2. Les auteurs dont la proposition aura été retenue pour le congrès doivent faire parvenir une version finale et complète de leur exposé en format PDF au président du comité de la programmation (*conference@cirpa-acpri.ca*) avant le **lundi 7 novembre 2022** pour publication sur la partie réservée aux membres du site web de l'ACPRI.
3. Les personnes qui animeront une activité au congrès 2022 de l'ACPRI-CIRPA **doivent payer leur adhésion à titre de membre ordinaire ou de membre étudiant de l'association, s'inscrire au congrès et payer les frais associés**. L'ACPRI ne rembourse aucune dépense effectuée par les conférenciers.
4. Les auteurs autorisent la captation et la diffusion en ligne de leur présentation au congrès de l'ACPRI ainsi que la publication et l'enregistrement de leur activité dans les archives électroniques de l'ACPRI.

** L'emploi du masculin pour désigner des personnes n'a d'autres fins que celle d'alléger le texte.*